

BANQUE POPULAIRE

Pour ouvrir un compte ou effectuer un transfert de pouvoirs à la Banque populaire, il faut envoyer à l'OCCE du Gard

- le formulaire de demande d'ouverture de compte/ transferts de pouvoirs

L'OCCE vous renverra le formulaire signé vous pourrez ensuite vous rendre dans l'agence Banque Populaire du Sud de votre choix muni :

- du formulaire de demande d'ouverture de compte/ transferts de pouvoirs signé par le trésorier de l'OCCE du Gard
- de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport (recto verso, en cours de validité) du mandataire et du signataire.
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois du mandataire et du signataire.

Merci de préciser à l'agence Banque Populaire choisie qu'il s'agit d'un compte OCCE.